

2010 année de la biodiversité.

Bonne année à tous les bios si divers !!!

Quel bon présage que la décision du Conseil d'État de donner raison au Conseil Général du Gers, sur la question des OGM !

La biodiversité commence par le libre choix de cultiver nos variétés sans risque de contamination. Le combat citoyen mené dans la durée a porté ses fruits.

Nous devons continuer dans ce sens et nous concentrer sur l'espèce la plus menacée « l'HOMME ».

En effet, si l'on ne cultive plus d'OGM en France, les animaux eux consomment ces produits d'importation. Des paysans sont soumis aux diktats des firmes qui leur imposent ces productions qui les ruinent par les coûts des semences mais aussi des intrants qui les accompagnent. En Inde ces paysans, pour tenter de sauver leurs familles, se suicident... au Round Up !!!

Il faut donc protéger l'homme. D'abord dans ses besoins vitaux : manger et boire. Ce qui veut dire manger sain (des produits sans pesticides ni produits vétérinaires allopathiques, donc des produits bio et boire une eau propre, donc non contaminée).

Il faut donc protéger l'homme des intempéries, lui donner un espace respirable, un toit où il ait les pieds aux sec.

Il faut donc protéger l'homme paysan du désarroi, en lui permettant, un travail de la terre digne, mais aussi d'accéder à la terre pour subvenir aux besoins vitaux de l'humanité et du temps pour VIVRE.

Il faut donc protéger l'HOMME de l'homme en l'éduquant au respect de la Planète et aux pauvres limites du bonheur par la consommation.

Il faut donc, protéger la biodiversité de l'homme et refuser le modèle unique de « développement », reconnaître que des modèles moins clinquants sont riches d'humanité et sauveront probablement l'homme de son autodestruction.

Il faut donc encore et encore..... agir.

Sylvie COLAS

Produire plus pour gâcher plus ? Ou comment nourrir 9 milliards d'humains en 2050 ?

Pour certains, l'équation est simple : à l'augmentation de la population, répondons par l'augmentation de la production. Mais le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) et l'INRA taclent les productivistes sur cette question : avec plus de 30% de nourriture gâchée ou perdue à l'échelle mondiale, il suffirait de repenser les modes de consommation pour nourrir l'humanité.

Plus de 9 milliards : c'est le nombre d'habitants prévu en 2050. Selon la FAO¹, cette croissance nécessiterait une productivité agricole accrue de 70%. Pour ce faire, elle préconise une augmentation de 60% des investissements dans la production agricole. Il faudrait aussi accroître la surface destinée à l'agriculture dans un monde où les terres s'épuisent et l'habitat s'étale... De même, les prélèvements en eau seraient augmentés de 11% rendant insoutenables les tensions là où la ressource est rare.

> Suite en page 6...

SOMMAIRE

- L'actu du GABB.....p2
Le GABB 32
Nos formations
Nos actus
- Infos techniques.....p3-4
Essais variétaux du CREAB
Le soja
- Offres/Demandes.....p5
- L'actu du bio.....p6
Actualités
Veille OGM
- Réglementations.....p7
- Au niveau local.....p8
Actualités
Prochains événements
Petites annonces

Assemblée Générale du GABB 32 **4 Mars 2010 à 17h à La Fenière - 32550 PAVIE**

Au programme : **le bilan du travail sur les couverts végétaux et TCS en bio**

Un repas sera organisé après l'AG.
Merci de vous inscrire auprès du GABB 32

Le GABB 32 rejoint le réseau BASE

Le réseau BASE (Bretagne Agriculture Sol Environnement) est une association créée il y a une dizaine d'années et qui regroupe plus de 500 agriculteurs et techniciens. Il promeut « l'agriculture de conservation » qui respecte l'équilibre des sols en s'appuyant sur trois principes fondamentaux : rotation des cultures et des couverts végétaux, réduction progressive du travail du sol et du trafic sur les parcelles et restitution intégrale des résidus de récolte. Le GABB 32 a donc rejoint le réseau BASE afin que les producteurs gersois bénéficient et s'associent au travail de ce réseau.

Plus d'infos sur : <http://www.asso-base.fr/>

Le GABB sur le net !

Le GABB 32 tisse sa toile : son tout nouveau site internet vient d'être mis en ligne.

Au programme, un site dédié au grand public et agriculteurs permettant de découvrir l'actualité du GABB, les points de ventes et infos bios. Un module de petites annonces est aussi prévue pour les offres et demandes des professionnels.

Rendez-vous prochainement sur www.gabb32.org

> Les rendez-vous du GABB

FORMATION : Auto-production et sélection de variétés non hybrides.

Intervenante : Jennifer Kendall du programme « Sauvons la Biodiversité » d'AgrobioPérigord. Inscription obligatoire.
Mercredi 31 mars et jeudi 26 août.

Relance des rencontres de terrain en 2010 !

Ces visites chez des agriculteurs bio sont ouvertes à tous, bio et conventionnels, et ont pour objectif de dynamiser les relations entre agriculteurs : plus vous serez nombreux, plus riches seront les débats !

-Blé tendre sur luzerne et féverole binée en sol argilo-calcaire.

Jeudi 1^{er} avril à 16h00, chez Pierre Pujos (Saint Puy).

-Blé tendre variétés Apache et Pyrénéo en coteaux argilo-calcaires.

Mardi 13 avril à 16h00, à l'EARL Las Lébès (Mathieu Colas, Lectoure).

-Blé tendre biné Astaro et triticales en boubènes.

Jeudi 22 avril à 16h00, chez Bernard Solon (Saint Elix Theu).

-Tournesol et soja de population en sec sur couvert de féverole.

Mardi 15 juin à 16h00, chez Jean-Claude Labidalle (Justian).

-Tournesol et sorgho C2 en coteaux argilo-calcaire.

Lundi 21 juin à 16h00, chez Thierry Dupouy et Sabine Pascal (Mauvezin).

-Soja désherbé en plein variétés Paoki, Ecurador, Malandro, et tournesol population. Jeudi 24 juin à 16h00, chez Alain Daguzan (Crales).

-Une démonstration d'enfouisseur de couvert végétaux sur du trèfle incarnat aura lieu chez Alain Daguzan fin avril, la date précise sera communiquée ultérieurement.

Infos/inscriptions : contactez Yoan Michaud au GABB 32.
technique.gabb@wanadoo.fr Ou 05 62 61 77 56

Pour les producteurs de populations, vous pouvez faire part de vos expériences, de vos observations sur le réseau d'échange www.spicilege.org

Qui sommes-nous ?

Le GABB 32 est une association regroupant les agriculteurs biologiques et biodynamiques du Gers, ainsi que des consommateurs, transformateurs et distributeurs depuis 2008.

Il œuvre pour le développement et la promotion d'une agriculture biologique conforme aux besoins actuels de la société :

- Relocaliser la production, pour lutter contre la modification du climat
- Reconquérir la valeur ajoutée par la transformation/distribution individuelle et collective,
- Développer l'emploi grâce à des exploitations bio à taille humaine

SERVICES :

- * Soutenir vos projets
- * Accompagner les reconversions
- * Formations
- * Informer, préparer l'avenir
- * Représenter les agriculteurs bio et défendre leurs intérêts

Maison de l'agriculture BP 161
32003 AUCH Cedex
05 62 61 77 55 - 05 62 61 77 56
gabb32@wanadoo.fr

Résultats des essais variétaux du CREAB

Blé

La campagne 2008-2009 fut particulièrement difficile pour les blés biologiques. Le semis tardif a pénalisé les blés en terme de développement végétatif et d'implantation. La forte carence azotée, liée à du lessivage hivernale a également été préjudiciable aux cultures, c'est la raison pour laquelle cette année la fertilisation a permis des gains aussi bien en rendement (+6,5 q/ha) qu'en protéines (+1%).

	Variétés alliant rendement et protéine	Variété à fort rendement	Variété à fort taux protéique
Variétés confirmées	Renan Pyrénéo	Menestrel Graindor Attlas Aguila	Saturnus Palladio Esperia
Nouveautés à suivre	Nogal Aerobic	Arezzo	

Triticale

L'essai 2009 a été fait en conditions défavorables (semis trop tardif). De part les essais passés la variété **Tremplin est conseillée en agriculture biologique**. Les variétés Dublet et Wilfried seront suivis pour confirmer leurs résultats.

Orge

La variété **Merle** est précoce, productive et régulière, conseillée en AB. Les variétés **Himalaya** et **Vanessa** sont tardives et productives, conseillées en AB. Attention à la date de semis qui doit être précoce. Pour les variétés **Alinghi, Atenon et Azurel** un an supplémentaire de test sur une année moins atypique permettra de mieux cerner leurs potentiels.

Dois

En 2009 les pucerons semblent avoir amplifiés les difficultés de développement dues au climat en détruisant les apex des cultures. Toutefois les résultats même s'ils sont faibles ne sont pas aberrants. Les variétés **Alezan, Attika et Livia** restent les mieux adaptées pour l'agriculture biologique en semis de printemps. La variété **Enduro** est à conserver pour des semis d'hiver, et **Panache** semble manquer de rusticité par rapport aux autres variétés testées.

Les conseils culturaux restent inchangés par rapport à l'an dernier, il faut utiliser des variétés de printemps à semer en décembre, les mauvais résultats de cette année pour cette date de semis restent liées aux conditions climatiques plutôt exceptionnelles.

Blé Dur

Pour une valorisation à destination des semouliers, le blé dur doit présenter des taux de mitadin inférieur à 20%. En moyenne sur l'essai 2009, le taux de mitadinage est de 33,3%. Deux variétés sont en dessous de 20% : **Biensur (sensible aux maladies mais productive, utilisable en AB)** avec 19% et **11823 (variété en cours d'inscription, moyennement productive, conseillée en AB)** avec 18,9%. Les autres variétés sont au dessus de 20% de mitadin. Le taux de mitadinage est lié à deux facteurs :

- la teneur en protéine des grains, dans les conditions de l'année, il aurait fallu atteindre 12,7% de protéine pour être en dessous du seuil des 20% de grains mitadinés.

-les conditions climatiques de fin de cycle : une humectation des grains entre la maturité physiologique et la récolte entraîne une modification de la forme de l'amidon qui devient farineux donc mitadiné.

Soja

Les conseils qui suivent sont issus des résultats pluriannuels du CREAB depuis 2006 soit sur 4 années d'essai en condition irriguée. Pour faire du rendement : **ASTAFOR, FUKUI et ECUDOR**. Ces variétés sont très productive mais irrégulière en qualité. Astafor est tardive attention à la date de semis (ne pas semé au-delà du 15 mai). Pour assurer une teneur en protéine élevée : **ISIDOR, SHAMA et PROTINA** (variété moyennement productive mais régulière en qualité -TP autour des 40 %). La variété **Shama** l'an dernier conseillée pour assurer une teneur en protéine élevée est décevante cette année. Attention elle est irrégulière en qualité mais bonne en production. **Protina** reste la référence protéine mais décroche fortement en rendement.

Du soja sans sclérotinia... et résistant à la sécheresse !

Mardi 29 octobre, le GABB 32 a organisé un co-voiturage pour les portes-ouvertes de la plate-forme de sélection de variétés de population d'Agrobio-Périgord. Depuis 2001, le programme « l'Aquitaine cultive la biodiversité » a permis de développer 85 populations (non hybrides) de maïs et 10 de tournesol qui sont diffusées et sélectionnées chez des paysans du Sud-Ouest. Dans la diversité de sorghos, mohas, lupins, nous avons remarqué un soja particulièrement intéressant.

Il s'agit d'une population de soja baptisée Malandro, cultivée et sélectionnée par un agriculteur périgourdin depuis 1994. A la base, Malandro présentait une importante sensibilité au sclérotinia, notamment en culture irriguée. Cette maladie se transmet par la semences et le sol. L'agriculteur a, durant plusieurs années, consacré une parcelle spécifique sans irrigation pour la seule production de sa semence de soja, ainsi, il ne permettait pas au sclérotinia de se développer dans la semence. Au bout de 8 ans, la maladie est bien maîtrisée et Malandro a en plus acquis une résistance à la sécheresse remarquable.

Le GABB 32 a organisé cette année une formation sur la sélection de populations non hybrides, qui a permis à quelques producteurs d'expérimenter des tournesols et maïs non hybrides. Si vous êtes intéressés par ces populations, par les techniques de sélection massale et la réglementation qui entoure leur diffusion, contactez le GABB 32 !

Fin des avertissements agricoles...naissance du nouveau bulletin de santé du végétal disponible sur internet :

<http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr>

=> rubrique Santé des animaux et végétaux => surveillance du territoire => Bulletin de Santé du Végétal

LE SOJA

En 2009, 2 rencontres de bout de champ ont été organisées par le GABB 32, autour de la culture du soja, auxquelles ont participé une dizaine d'agriculteurs bio et en conversion. Des parcelles de suivi chez Markus Gröber et Bernard Solon ont servi de support aux discussions.

Le climat très sec a rendu difficile la production de soja non irrigué : presque pas de pluie du semis à la récolte. De manière générale, les résultats sont très hétérogènes avec des rendements de 3 à 40 qx/ha, et de nombreux grains flétris. Les prix se maintiennent par rapport à l'an dernier, grâce à la filière soja d'Oc et une traçabilité garantie pour le consommateur.

Agriculteur	Gröber	Solon	Colas	Labidalle	Daguzan
Lieu	Lauraët	Saint Elix Theu	Lectoure	Justian	Crastes
Surface	6,6	9	7	5	25
Type de sol	Argilo-calcaire superficiel	Boulbène neutre et profonde	Argilo-calcaire profonde	Argilo-calcaire profonde	Argilo-calcaire de coteau
Variété	Shama	Dekabig + Ecuror + Isidor	Sumatra + Ascassuby	Sumatra	Paoki + Ecuror
Choix variétal	Gros grains régulier en protéines avec premières gousses assez hautes	Dekabig est une variété à gros grains et productive	Sumatra répond aux préconisations d'AGP. Ascassuby contient peu de facteurs anti-nutritionnels => intéressant en alimentation animale (ne doit pas être extrudé)	Sumatra répond aux préconisations d'AGP	Paoki ne présente en général pas de maladies
Origine semence	Fermière	Fermière + certifiée	Fermière + certifiée	Fermière	fermière
Date semis	18/05	23/05	08/05	06/05	10/05
Densité semis	450 000 gr/ha	Dekabig : 350000gr/ha Ecuror/Isidor : 450 000gr/ha	Sumatra : 416 000gr/ha Ascassuby : 350 000gr/ha		180kg/ha, soit 700 à 900000gr/ha
Précédent	Engrain	Luzerne 3 ans	Blé tendre	Soja sec	Blé tendre
Itinéraire cultural	-broyeur -cover crop -delta -labour -2 vibroculteurs -herse plate -semis écart. 40cm -herse étrille -bineuse 8 rangs -désherbage manuel	-déchaumeur à ailettes : 3 passages pour faux-semis -herse rotative -semis écart. 55cm -herse étrille à l'aveugle	-broyeur -2 déchaumages -épandage compost 10t/ha -cultivateur -mixing -vibroculteur pour faux semis -herse plate -2 vibroculteurs -semis -binage avec buttage	-broyeur -labour 20cm -herse rotative -déchaumeur « pâtes larges » -herse plate+rouleau -semis -binage -herse étrille -binage combiné avec semis colza à 7kg/ha -moisson	-labour tardif -vibroculteur -rotative en combiné avec ailettes contre chardon -semis avec semoir à céréales(15cm) -écroûteuse -herse étrille -moisson
Irrigation + coût	110 mm en 5 passages, 41€/ha coût électricité.	140mm en 4 passages. Coût eau + électricité : 150€/ha	110 mm en 5 passages	AUCUNE	AUCUNE
Gasoil	90-100 L/ha	50-60 L/ha	80-90 L/ha	75-85 L/ha	
Rendement	25 qx/ha	35 qx/ha	Ascassuby : 36qx/ha Sumatra : 30qx/ha	18 qx/ha	11qx/ha
TP	42,3%			41%	37,3%
Commentaires		Dekabig plus précoce qu'Isidor et Ecuror.	Ascassuby très intéressant, meilleure couverture et meilleure vitalité (germe en 3j) que Sumatra.	Rendement élevé pour un soja en sec. Bien qu'étiolé à la récolte du soja, le colza est le plus beau de l'exploitation	Rendement faible car il a fait seulement 20 mm après le semis, puis aucune pluie

Bulletin Offres-Demandes – Février 2010

OFFRES							
Produit	AB C1 C2	QUANTITE	DATE	CONDITIONNEMENT	NOM PRENOM	COMMUNE	TELEPHONE
Génisses, vaches gasconnes	AB	Toute l'année	14/10/09	vaches toutes catégories, gestantes et pour la reproduction	BERSANS	MIREPOIX (09)	05 61 67 12 58
Graine de luzerne	AB	400 kg	19/10/09	Vrac	TROUILLO	CASTILLON MASSAS	05 62 65 55 74
Chèvres + matériel de fromagerie	AB		10/11/09	15 chevrette + 12 chevrette de 9 mois + 2 boucs + vends cellule frigo 13 m x 2,5 m transformée en fromagerie norme DSV		Ariège	06 25 39 30 12
Compost Équins	conv		04/12/09	Compost jeune à vieux, sur place ou livraison avec devis	DEFRANCES	CONDOM	05 62 28 09 41
Vaches suisses	AB		07/01/10		CLAVET François	LACAVE (09)	05 61 96 64 32
Brebis/agnelles	AB	50	15/01/10	50 brebis ou agnelles, avec ou sans agneau	LEBELERT Franck	DURFORT (09)	05 61 68 97 51
Graine de luzerne	AB	vrac	19/01/10	vrac	PUJOS Pierre	SAINT PUY (32)	06 86 76 86 07
Taureau Suisse		1	02/02/10	14 mois, très bonnes origines, habitué à l'attache	OLIVE Alain	MASSAT (09)	06 84 08 89 38
Veaux Suisse		2	02/02/10	2 mâles suisses père brun d'origine	Ferme du Carregaut	CASTELNAU DURBAN (09)	05 61 96 07 59

DEMANDES							
Produit	AB C1 C2	QUANTITE	DATE	CONDITIONNEMENT	NOM PRENOM	COMMUNE	TELEPHONE
Graines luzerne, Fenugrec	AB		27/11/09	à germer	LAVERNHE	RENNEVILLE (31)	06 07 85 94 60
orge	AB	2t	04/01/10	En vrac pour chèvres	LECLERQ Dominique	CAZAUX SAVES	05 62 07 95 45
féverole	AB	1t	04/01/10	En vrac pour chèvres	LECLERQ Dominique	CAZAUX SAVES	05 62 07 95 45
foin	AB	20 à 30 balles	07/01/10	Foin de prairie naturelle	CLAVET François	LACAVE (09)	05 61 96 64 32
céréale	AB	10t	28/01/10	En vrac pour chèvres	SCHIHIN Romain	DURBAN	05 62 61 03 50
vesce (en mélange ou non avec avoine)	AB	130kg	03/02/10	En vrac	GONELLA	MARSOLAN (32)	05 62 68 72 74
Vaches gasconnes	AB	2	03/02/10	Pour l'engraissement	GONELLA	MARSOLAN (32)	05 62 68 72 74

**Pour participer au bulletin des transactions, inscrivez
vous par mail, fax ou téléphone au Gabb.**

> Suite Une ...

Produire plus pour gâcher plus ?

Le PNUE démonte ce raisonnement dans son rapport sur la crise alimentaire 2009. Il prouve qu'une optimisation de la chaîne de production alimentaire serait suffisante pour couvrir les besoins futurs. Agrimonde, programme de l'INRA et du CIRAD confirme ce diagnostic. Les chiffres sont édifiants : on estime que **30 % de la nourriture n'est pas consommée au niveau mondial (soit 100 milliards de \$ de pertes juste aux États-Unis) de plus 1/3 des céréales produites servent uniquement à nourrir les animaux...**

Agrimonde nous propose donc un scénario alternatif consistant en une réorientation globale des modes de consommation et de production. Dans les pays développés, la diminution du gâchis compenserait l'augmentation de la population tandis que l'amélioration des moyens de conservation réduirait les pertes dans les pays du Sud qui de plus devraient pouvoir protéger l'accès à leur marché intérieur. Le consommateur, du Nord y gagnera en santé en rééquilibrant son alimentation. Pour ce faire, il faudrait diminuer la consommation individuelle de calories de 25% dans les pays développés mais aussi modifier les modes de production animale (meilleure valorisation des déchets agricoles et du pâturage au lieu de l'importation et production de céréales).

ET LA BIO DANS TOUT ÇA ? La bio a donc un potentiel formidable. La recherche qui l'a ignorée pendant des décennies s'inspire de ses pratiques et va la faire progresser partout notamment dans les pays du Sud où elle présente le très gros avantage de ne pas consommer d'intrants chimiques hors de prix. La bio nous apporte donc bien des réponses : celles d'un monde sans gâchis, où les terres sont enrichies et l'environnement préservé. Cette même FAO qui nous prédit aujourd'hui des besoins de rendements exponentiels nous informait en 2007 que l'agriculture biologique pouvait contribuer à la sécurité alimentaire (et hydrique !) mais que le besoin d'augmentation des rendements ne rendait pas possible sa globalisation². Au final, le choix paraît pourtant simple : partager ou continuer à gâcher ?!...

2. *Agriculture biologique et sécurité alimentaire*, FAO, 2007

La consommation "éthique" en hausse

Les consommateurs souhaitent donner du sens à leur consommation et plébiscitent les critères éthiques.

C'est ce qu'indique le quatrième baromètre des perceptions et de la politique alimentaires.¹ Nous sommes donc de plus en plus nombreux à nous pencher sur les produits « éthiques ». Ainsi, 67,4% des sondés (+4% par rapport à 2008) sont prêts à payer davantage pour un produit qui respecte l'environnement et 55,5% (+2%) pour un produit issu du commerce équitable.

¹ Étude réalisée par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc), 2009.

Veille

Après cinq ans de bataille juridique, le Conseil d'État a donné raison au Conseil Général du Gers qui avait formulé son opposition aux cultures OGM en plein champ sur son territoire. Malgré cette victoire, les anti-OGM gersois ne se démobilisent pas : ils réclament l'étiquetage des produits issus d'OGM et interpellent les candidats aux régionales.

En 2004, le conseil général avait formulé le vœu, sans conséquence juridique, que son département rejette les OGM en plein champ. Le préfet a attaqué cette décision au prétexte qu'elle ne faisait pas partie des prérogatives du département. Le Gers a porté l'affaire en recours après l'annulation du vœu en première instance. Décision fructueuse puisqu'en décembre 2009, le Conseil d'État a annulé le premier jugement et reconnu le droit d'expression du département à ce sujet. L'État est même condamné à verser 3000€ de dommages au Conseil Général. Ainsi, le conseil d'État a entériné la possibilité des départements de prendre des positions qui « *peuvent porter sur des objets à caractère politique et sur des objets qui relèvent de la compétence d'autres personnes publiques, dès lors qu'ils présentent un intérêt départemental* ».

Le collectif anti-OGM a bien entendu applaudi cette décision. Il souhaite cependant aller plus loin au niveau de l'engagement du département et de la région. Il interpelle donc les candidats aux régionales afin de leur demander s'ils sont prêts, dans une région européenne libre d'OGM, à conditionner les subventions à l'engagement des producteurs et transformateurs de ne pas cultiver ou utiliser d'OGM.

Le collectif se place aussi du côté du consommateur qui doit être informé par l'étiquette quand il remplit son caddie ». Il réclame donc l'étiquetage des produits issus d'OGM. Pour appuyer ses dires, il met sur la sellette deux produits emblématiques, référencés dans le guide Greenpeace. Ces aliments, réputés pour leur aspect « santé » contiennent des produits obtenus grâce à l'utilisation d'OGM sans qu'aucune mention n'y fasse référence. Ainsi, on découvre que les yaourts à boire « Actimel » ou les plats préparés premier âge « Blédichef » nous permettent de déguster (ou faire déguster) des OGM à notre insu...

A noter : la parution en 2009 d'un guide pratique à destination des élus locaux « OGM et collectivités locales, comprendre et agir » par Inf'OGM, 10€, à commander sur <http://www.infogm.org/catalog/> (rubrique brochures)

Réglementation Fertilisants – communiqué de la FNAB

Il circule depuis janvier 2009 à peu près autant de versions que de personnes concernant les effluents d'élevage utilisables en bio. Ce n'est pas très étonnant étant donné la situation... Alors que l'ancien règlement européen interdisait les effluents d'élevage « hors-sol », **le nouveau règlement interdit les effluents « industriels »**.

La définition des élevages industriels est la suivante : élevages qui sont fortement tributaires d'intrants vétérinaires et d'aliments pour animaux non admis dans l'agriculture biologique (ex : OGM, antibiotiques...), ce qui revient en fait, si l'on pousse cela au bout, à interdire tous les effluents conventionnels.

La Commission européenne refusant de préciser plus cette définition, il semble que la plupart des États membres a renoncé à l'appliquer, en tout cas en l'état des disponibilités d'effluents bio. **La France a donc décidé, de manière temporaire et informelle, de conserver l'ancienne règle sur les effluents d'élevage, soit l'interdiction des effluents d'élevages hors sols + une hiérarchisation** entre les effluents selon le type d'élevage (voir ancien guide de lecture pour l'application du règlement CEE/2092/91, annexe 3, alinéa d). C'est ce texte qui est actuellement appliqué par les OC. Mais vous ne le trouverez écrit dans aucun texte officiel actuel car c'est totalement informel. D'autre part, il ne faut pas oublier les autres solutions pour remédier au manque de matière organique bio, comme par exemple la mise en place de "bourses aux effluents bio" au niveau local. Certains GAB l'ont fait et ça évite que des éleveurs bio restent avec leurs effluents sur les bras...

Alternative Bio 2009 : vers un nouvel identifiant bio privé

L'harmonisation du cahier des charges européen a mis un terme aux spécificités nationales. Ainsi, les garanties supplémentaires du CC REPAB F (règlement français) sont obsolètes. Face à cela les producteurs, transformateurs et distributeurs se mobilisent au sein de l'association Alternative Bio 2009 pour construire un cahier des charges privé.

Depuis un an, l'association travaille sur ce nouvel identifiant dont le logo et le nom seront bientôt divulgués. Le cahier des charges, la charte et le processus de labellisation sont donc en grande partie définis. Ainsi, au règlement européen, s'ajoute des mesures de l'ancien CC REPAB F (lien au sol, limitation des antiparasitaires...), ainsi que des mesures inédites, plus exigeantes (ferme 100% biologiques, règle d'éloignement des infrastructures polluantes, pas d'OGM...). Une charte définissant les principes éthiques (fondamentaux sociaux, environnementaux et économiques) de l'agriculture biologique complète ce règlement.

Pour obtenir ce label, les opérateurs n'auront pas à changer leurs habitudes : leur organisme certificateur habituel pourra les contrôler en même temps lors de sa visite annuelle. Le surcoût lui sera aussi payé directement. En plus, l'opérateur devra s'engager dans une procédure d'autodiagnostic global sur les piliers économique, social et environnemental.

Le présent cahier des charges répond donc aux objectifs que s'étaient fixés les producteurs lorsqu'ils ont créé Alternative Bio 2009 : proposer une agriculture biologique exigeante et cohérente. On peut simplement regretter que pour le moment, les piliers sociaux et économiques ne soient pas définis dans le cahier des charges, n'apportant pas de garanties réglementaires. La charte propose des orientations à ce sujet, à nous producteurs de le faire progresser puisque cet identifiant se veut cependant évolutif, en concertation avec les membres de l'association. Le débat reste donc ouvert...

Europe : le nouveau label

Le nouveau logo européen a été défini en février. Il entrera en vigueur à partir du 1^{er} juillet, date à laquelle il sera obligatoire.



Actualité des aides 2010

Aides à l'investissement : il existe deux aides possibles ayant chacune une liste de matériel éligibles disponible au GABB :

- **Le PVE (Plan Végétal Environnement)** est reconduit cette année. Cette aide à l'investissement (40% du montant) est valide sur tout le territoire Midi-Pyrénées pour les agriculteurs engagés en AB (y compris conversion). Le formulaire de demandes sont disponibles au GABB 32. Le dépôt quant à lui se fait à la DDEA. Les échéances ne sont pas encore fixées : la prochaine commission est fixée entre l'été et l'automne 2010 (**attention pas d'achat avant la décision de la commission PVE**).
- Une **aide à l'investissement de la région** est possible si l'investissement prévu n'est pas éligible au PVE. Il représente 35% du montant de l'investissement. La demande de dossier se fait auprès du GABB et le dépôt auprès du Conseil Régional. La prochaine commission ne se tiendra pas avant l'été. Si l'investissement est urgent, l'agriculteur peut envoyer sa demande avec accusé de réception et procéder à l'achat du matériel dès celui-ci reçu.

Une **aide aux veaux bio** (bovins de moins de 8 mois abattu pour la consommation de viande) est prévue pour cette année mais les modalités ne sont pas encore définies (montant indicatif de 35€/veau).

Concernant le **crédit d'impôt, la MAB et la CAB**, les modalités 2010 sont en cours de recadrage au ministère.



FCO : 2 éleveuses d'ovins citées à comparaître au tribunal d'Auch

La vaccination contre la FCO fait débat, aussi bien en terme d'utilité que de risques sanitaires. Deux éleveuses BIO ayant refusé de faire subir ce traitement à leurs animaux sont assignées en justice.

La Fièvre catarrhale ovine (FCO) est une maladie virale non contagieuse transmise par des insectes piqueurs. Elle est pourtant classée contagieuse par le Code rural. Ainsi, la vaccination a été rendue obligatoire en France en 2007. Pourtant, le professeur Dehaumont, directeur de l'Agence nationale du médicament vétérinaire, assure que la vaccination n'empêche pas nécessairement la propagation du virus. **L'obligation a été reconduite en 2010 alors même que de nombreux pays européens y ont renoncé.** Un « protocole dérogatoire » existe mais la procédure est tellement coûteuse que les éleveurs ne peuvent pas la mettre en œuvre et refusent de se prêter à cette farce...

Les deux éleveuses assignées risquent une amende allant jusqu'à 750 euros par animal non vacciné. Elles ne souhaitent que chacun puisse choisir la vaccination ou **revendiquer le droit à choisir des méthodes de prophylaxie alternatives, non nocives pour l'environnement et les consommateurs.** Ils se trouvent en effet que le vaccin contient aussi plus des métaux lourds qui sont stockés par les cellules et se retrouvent dans la viande consommable. Aucune étude n'a été faite sur les conséquences éventuelles de ces adjuvants.

L'insoumission d'éleveurs n'est pas le fait du seul département du Gers. **Partout en France, des éleveurs dénoncent la vaccination obligatoire contre la FCO,** mais les 2 éleveuses d'ovins gersoises sont les seules pour l'instant à être envoyées devant un tribunal. Elles lancent un appel aux éleveurs du département qui auraient fait le choix de prophylaxies alternatives, à se rapprocher d'elles pour se regrouper face à la répression qui menace.

Dans cette affaire on ne peut s'empêcher de constater qu'au cours de la première partie de 2009, le ministère laissait entendre qu'il abandonnerait la vaccination obligatoire... Puis la répression s'abat et une fois de plus dans ce département les bios qui depuis le Grenelle sont « exemplaires » semblent ici devoir être plutôt être marqués au fer de « l'exemplarité ».

Les éleveurs ovins sont déjà confrontés à un marché très difficile, cette attaque supplémentaire va les fragiliser davantage... frais de justice, amendes... Vous pouvez participer à la création d'un fonds de solidarité.

Bientôt dans la région...

En février-Mars, l'ADEAR 32 propose trois formations :

La pépinière d'arbres fruitiers : techniques de greffage
par *Charles Daffis*, producteur et pépiniériste.

Date et lieu : le vendredi 26 février, à Auradé.

Choix, utilisation, entretien et affûtage du petit matériel
par *Joël Bergeron*

1er jour : outils de taille ; 2ème jour : outils de bûcheronnage

Date et lieu : les mercredis 24 février à Laas et 3 Mars à Estipouy

Entretien et Conduite de chevaux pour les travaux agricoles courants
par *Claude Sandillon*

Date et lieu : les 11 et 12 mars, à Durban

Inscriptions : 05.62.05.30.86 ou adear32.free.fr

ANNONCES

INSTALLATION MARAICHAGE BIO

Cherche 4 à 20 ha de terres propices au maraichage (toute la France). Auto-financement de l'achat des terres.

Patricia Ensuque et Cendrine Barral

Tel : 04 26 01 82 84 ou 06 98 75 36 05

patoucenny@yahoo.fr

RECHERCHE TERRES MARAICHAGE

Recherche 5-6 Ha à vendre dans le Gers pour installation en maraichage et PPAM.

Contact : Sandrine Gascon

05 61 06 18 46

RECHERCHE SALARIÉ MARAICHAGE

Urgent, exploitation maraichage bio 4ha plein champ cherche salarié motivé, expérience souhaitée. CDD. perspective de transmission. vente directe sur les marchés + AMAP.

participation aux travaux mécanisés et manuels, entretien matériel. rémunération selon compétences.

0556095316 ou 0686812771

SCEA Grande canau

33590 st vivien de médoc

RECHERCHE AGENT DÉVELOPEMENT en agriculture biologique dans l'Aude

Max Haefliger

ZA de Sautès à Trèbes

11878 Carcassonne Cedex 9

Tél 04 68 11 79 49

Fax 04 68 78 75 37

biocivam.max@wanadoo.fr

RECHERCHE EMPLOI SAISONNIER

Recherche emploi chez un viticulteur, maraicher ou arboriculteur aimant partager son expérience et savoir-faire.

Expérience de plusieurs années en conventionnel (diplômes, stages et emploi (terrain et bureaux techniques).

Habite à Daux, Haute-Garonne proche limites Gers et Tarn-et-Garonne, véhicule et poss de déplacement dans le secteur.

MARION HEUZET

Coordonnées :

06 22 06 40 61 - 05 61 06 16 82

marion.heuzet@laposte.net

4 rue de l'église, 31700 DAUX

Bulletin « Objectif Bio »
N°29 – Mars 2010

Directrice de publication : Sylvie Colas

GABB 32

Maison de l'agriculture

BP 161

32003 Auch Cedex

05 62 61 77 55